

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#3
MAI
2016

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.16

REGARDS CROISÉS

Être prêt quand sonnera l'heure du repas : les coulisses du restaurant administratif

p.6

DOSSIER

Ça compte pour vous : comprendre le budget primitif 2016

p.14

HORS LES MURS

Dialogues en humanité : un mouvement qui fait son chemin

CÔTÉ
INSTITUTION

03

LA DATA DU MOIS

Voirie métropolitaine, quelle mobilité ?

04

ACTUSActualités mai 2016
Agenda mai/juin 2016

06

DOSSIERÇa compte pour vous :
comprendre le budget
primitif 2016

11

**D'HIER À
AUJOURD'HUI**Nuits de Fourvière :
antiques et si jeunes...CÔTÉ
RÉALISATIONS

12

EN ACTIONÉcologie industrielle
dans la Vallée de la
Chimie : un AMI qui nous
veut du bien

14

HORS LES MURSDialogues en humanité :
un mouvement qui fait
son chemin

15

**POINT
D'INTERROGATION**" Où vont mes
réclamations
et de quelle façon
sont traitées
mes demandes ? "

16

REGARDS CROISÉSÊtre prêt quand sonnera
l'heure du repas. Les
coulisses du restaurant
administratif

18

C'EST PRATIQUELe printemps, propice
aux bons plants !

19

EN PERSONNEHamid Bouderballah :
" Un accompagnement
permet de mieux
vivre le handicap "

20

**INFOS DU
PERSONNEL**

21

LES ASSOS

22

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective
et dialogue public**

Pascale Fougère

**Délégation Développement
solidaire et habitat**Madeleine Aufrand
Marie Durousset-Tillet
Thomas Lalire**Direction de l'Eau**

Laure-Anne De Biasi

**Direction Planification
et politiques d'agglomération**

Vérène Saint-André

Direction de la Propreté

Béatrice Vandroux

Direction de la CultureSylvain Bouteille
Sylvie Senis**Direction Information
et communication**

Cécile Prenveille

**Direction Attractivité
et relations internationales**

Ouarda Hadid

Direction de la Voirie

Karine Lalo

**Direction Assemblées
et vie de l'institution**

Florence Garcier

Service des Archives

Carol Demessieux

Service Documentation

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

Direction Finances

Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Nicolas Liptak

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

**DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLÉ**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 78 63 41 04

rcoulange@grandlyon.comcbarbier@grandlyon.com**Directeur de la publication**

Olivier Nys

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

Coordination et rédaction

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Raphaël Coulange

Rédaction

Christian Barbier - Véronique Riffaut

Crédit photo

Emma Arbogast

Crédits photos pages 16 & 17

Eric Soudan

Crédits photos page 24

Arnaud Hauteroche - Audrey Mangin

Liliane Rodamel - Thierry Fournier

Conception graphique

In Média Res

Réalisation

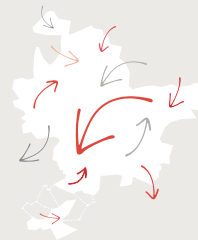
Olivier Coët

Impression

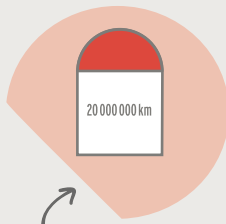
OTT imprimeurs



VOIRIE MÉTROPOLITAINE QUELLE MOBILITÉ ?



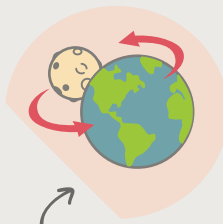
4 054 000 DÉPLACEMENTS PAR JOUR DANS LA
MÉTROPOLE, TOUS MODES CONFONDUS



20 000 000

DE KM PARCOURUS TOUS
LES JOURS PAR L'ENSEMBLE
DES GRANDS-LYONNAIS

=



27

ALLER-RETOUR
DE LA TERRE
À LA LUNE

=



1 439 000

HEURES
DE DÉPLACEMENTS,
SOIT 165 ANS

19% EN TRANSPORTS EN COMMUN

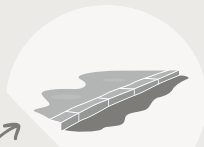
37% À PIEDS ET À VÉLO

44% EN VOITURE ET DEUX ROUES
MOTORISÉES

3 400 KM DE VOIES À ENTREtenir



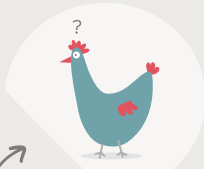
662 KM
DE RÉSEAU CYCLABLE



8 327 559 M²
DE TROTTOIRS



1 600
CARREFOURS À FEUX



16 518
NIDS DE POULE BOUCHÉS EN 2015

CHANGÉS
EN 2015 :

2 034
FEUX TRICOLORES

645
SIGNAUX PIÉTONS

438
MÂTS DE FEUX TRICOLORES





QUAIS DU POLAR : LA MÉTROPOLE ACCOMPAGNE UN SUCCÈS CROISSANT

L'évènement a confirmé sa contribution au rayonnement du territoire, réunissant plus de 130 auteurs du monde entier qui ont partagé leur passion avec 80 000 festivaliers, présents sur environ 200 rendez-vous culturels dans tout le Grand Lyon. La collectivité était particulièrement impliquée dans « l'Enquête dans la ville », via deux lieux relevant de la Métropole. Les théâtres antiques de Fourvière, lieux de départ du parcours, ont connu un essor particulièrement spectaculaire, rassemblant 15 000 « enquêteurs ». Au gré des recherches, près de 2 400 visiteurs ont poussé les portes des locaux de la direction de la Culture, qui accueillait dans l'ancien Palais de Justice l'exposition Edmond Locard, présentée par les Archives municipales de Lyon.

87%

C'est le taux de satisfaction globale des particuliers abonnés disposant d'un compteur individuel, selon une enquête menée par Eau du Grand Lyon. Ce taux reste élevé et stable par rapport à 2012. Cette satisfaction se retrouve aussi dans la consommation de l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille (71% des abonnés).

PUBLICATION DU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL HABITAT DURABLE

Le Référentiel habitat durable, élaboré par la Métropole et l'Agence locale de l'énergie, vient d'être mis à jour. Ce document fixe les exigences de qualité environnementale des bâtiments à remplir sur les opérations de construction de logements. Il a pour objectif d'amener les acteurs de la construction (maîtres d'ouvrage, concepteurs, entreprises, etc.) à prendre, dès la conception de chaque opération, les mesures nécessaires à la production d'habitats respectueux de l'environnement tout au long de leur cycle de vie. Les principales modifications de la version 2016 portent sur les volets suivants : compacité et isolation, pourcentage et méthode de calcul de la part des énergies renouvelables, déchets ménagers.

✂✂ **Le Référentiel est en ligne sur Comète, rubrique Développement urbain et cadre de vie, onglet Stratégie urbaine et planification.**

Observer la biodiversité pour la préserver



Le Centre de ressources sur la biodiversité (service OVD, DPPA) lance deux nouveaux protocoles de suivi des milieux ouverts (prairies, friches...). Le premier, *Florilèges*, est un observatoire de la flore spontanée urbaine. Il se destine aux professionnels de la gestion des espaces de nature en ville, afin d'évaluer et de suivre la qualité floristique des prairies en relation avec leurs pratiques de gestion. Le second, *Propage*, pour « protocole de suivi des papillons de jour », à destination des gestionnaires, vise à mesurer l'effet de leurs pratiques sur la biodiversité. Les papillons de jour, groupe particulièrement sensible aux perturbations de son milieu, a été retenu comme indicateur de la qualité d'un milieu ouvert. Les premières sessions d'observation auront lieu à compter du mois de juin.

Si vous êtes intéressé, dans le cadre de votre pratique professionnelle, contactez **Nélia Dupire** :
ndupire@grandlyon.com
04 78 63 46 70



✂✂ **Plus d'infos sur Comète, rubrique Stratégie urbaine, planification et aménagement.**

La Métropole et l'Agence de l'eau liées par un contrat



Un contrat spécifique va formaliser les engagements conjoints de la Métropole de Lyon et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, entre 2016 et 2019. Il sera signé mi-2016 et permettra aux services de la Métropole de bénéficier de bonus sur les subventions attribuées aux projets concernant le petit cycle de l'eau : lutte contre les pollutions domestiques, industrielles et agricoles ; préservation de l'eau destinée à la consommation humaine ; infrastructures de l'eau et de l'assainissement. En contrepartie, le Grand Lyon s'engage à désimperméabiliser certains espaces urbains. En effet, l'Agence de l'eau souhaite promouvoir des actions dans le cadre de l'adaptation au changement climatique : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ; gestion des eaux pluviales à la source ; économie de la ressource en eau. Ce contrat est une opportunité pour inciter les directions concernées (Voirie, Propreté, Aménagement, planification et politiques d'agglomération, Logistique patrimoine et bâtiments) à s'engager avec la direction de l'Eau sur des projets transversaux : ville perméable, économie d'eau, GEMAPI. Par exemple, l'aménagement d'un amphithéâtre de verdure perméable et d'un parking enherbé permet d'infiltrer l'eau de pluie là où elle tombe. Ce type d'action bénéficie d'un financement à 50% de l'Agence de l'eau. Ce soutien, tant sur les projets d'investissement que sur les actions de fonctionnement, est particulièrement intéressant dans le contexte financier actuel.

Quartiers Livre

L'expérience métropolitaine lyonnaise

→ Gallimard/FNAU - 2015

Dans le contexte des réformes institutionnelles initiées avec la loi MAPTAM, qui crée les métropoles et renforce les pôles métropolitains, cet ouvrage analyse le processus de métropolisation d'un territoire à travers l'exemple de l'aire métropolitaine lyonnaise.

→ **Empruntable au service Documentation : sur place, au 44031, ou en ligne (Comète, icône « Revue de presse »).**



L'AGENDA

→ DU 17 AU 30 MAI

L'Hôtel de Métropole accueille une exposition qui explorera les moyens et l'utilité pour chacun de se connecter à la ville intelligente. Cette notion regroupe les outils de la diffusion et de l'usage instantanés de l'information dans le cadre urbain (analyse de pollution, suivi des transports, etc.). Inauguration et démos se tiendront le 19 mai autour d'un café convivial.

→ 30 MAI

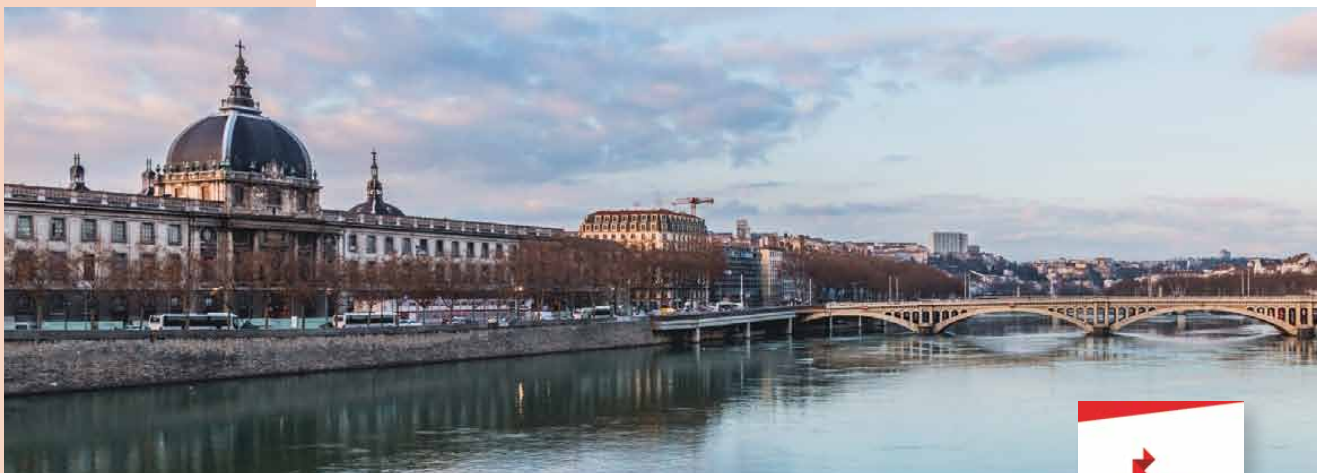
Le prochain Conseil de la Métropole se tiendra ce jour pour étudier les derniers projets de délibération.

→ 7 JUIN

Le musée des Confluences lance sa nouvelle exposition temporaire, intitulée « À vos pieds ». Coproduite avec le Musée International de la chaussure de Romans, elle vous fera découvrir à travers une centaine de paires l'histoire de chaussures issues de tous les continents, du 16^{ème} au 21^{ème} siècle.

→ 15 ET 16 JUIN

Le 13^{ème} Salon des entrepreneurs en Auvergne-Rhône-Alpes aura lieu au Centre des Congrès de la Cité Internationale de Lyon. Créateurs, repreneurs et dirigeants d'entreprises allant de la startup à la PME y sont conviés pour développer leurs activités et leurs réseaux tout en partageant leurs expériences.



La Cité internationale de la Gastronomie, qui sera hébergée dans les murs rénovés de l'Hôtel Dieu, est inscrite dans les dépenses d'investissement du Budget 2016.



ÉDITO

Le budget : un acte fondateur pour la Métropole

« Corvée » pour certains, « figure imposée » pour d'autres, « période fertile » pour quelques-uns : que de perceptions contrastées pour l'acte budgétaire fondateur ! Même pour les initiés, le budget d'une collectivité comme la Métropole de Lyon peut présenter un caractère à la fois technique et aride. Il peut même être considéré, à certains égards, comme un condensé de la complexité administrative de nos organisations. En réalité, au-delà des aspects techniques, il s'agit avant tout d'un acte majeur de la vie des collectivités qui permet d'embrasser toutes les problématiques stratégiques.

Le budget 2016 est le premier élaboré par les services de la Métropole depuis sa création : à ce titre, il représente bien la richesse des champs d'actions de notre collectivité, en fonctionnement comme en investissement.

Ce budget a également été construit dans un contexte que plus personne ne peut ignorer : celui de la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales. Avec le chantier marges de manœuvre, nous avons décidé de transformer cette contrainte budgétaire bien réelle en une opportunité de renouveler nos modes de faire, de revisiter notre manière de rendre le service. C'est un défi qui n'est pas encore gagné mais qui doit mobiliser les équipes dans une démarche que je souhaite largement participative. Je remercie tous ceux qui ont participé à ce long processus collaboratif.

Nous allons démarrer cet été la préparation du budget 2017. Le processus budgétaire sera adapté pour répondre à l'enjeu de simplification et pour garantir nos grands équilibres. L'objectif à atteindre est la préparation d'un document budgétaire complet, intégrant l'ensemble des dépenses et des recettes dans une logique pluriannuelle, sans clause de revoyure au moment d'un Budget Supplémentaire. Les services de la direction des Finances œuvreront encore davantage pour faire de la préparation budgétaire un processus collectif, en lien étroit avec l'ensemble des directions, sous pilotage de la Direction générale.

Ce dossier a été traité sous une forme résolument pédagogique pour vous permettre de (re)découvrir et de mieux comprendre le calendrier, les acteurs, les enjeux financiers et les grandes masses budgétaires de notre collectivité.



Olivier Nys
Directeur général

ÇA COMPTE POUR VOUS : COMPRENDRE LE BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget, comment ça marche ?

Le budget est le document de référence par lequel sont prévues et autorisées par le Conseil les recettes et les dépenses annuelles de la collectivité. Outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable à notre bon fonctionnement, il peut toutefois être modifié ou complété en cours d'année par le Conseil. Le budget 2016 est le premier budget métropolitain construit à l'issue d'un « dialogue de gestion » complet mené par la direction des Finances (DF) avec les directions opérationnelles. Il embrasse ainsi la totalité des politiques publiques dont la Métropole a désormais la charge avec la pleine connaissance de nos périmètres d'intervention. Les directions élaborent leurs propositions à partir d'un cadrage budgétaire établi par la DF, puis validé par le Président, à partir d'une prospective sur 6 ans et d'une estimation des ressources dont disposera la collectivité pour l'année à venir. Ces propositions présentent les estimations de crédits nécessaires à l'exercice des missions des directions. Cela intègre les coûts liés aux évolutions réglementaires, aux variations des prix ou du nombre de bénéficiaires, ainsi qu'au décalage de réalisation des travaux. Les propositions sont ensuite consoli-

dées par la DF et proposées à l'arbitrage de l'exécutif. Le budget qui en résulte est soumis à l'adoption du Conseil, qui aura préalablement débattu des grandes orientations de l'année à venir lors du « débat d'orientations budgétaires ». À l'issue de l'exercice 2016, le Conseil examinera la réalité des dépenses et recettes exécutées dans le cadre de l'adoption du compte administratif. Le défi principal de la construction du budget 2016 a été de faire face à la baisse des ressources en raison d'une diminution de près de 57 millions d'euros des dotations versées par l'État, tout en maintenant un niveau de service satisfaisant à la population. Les économies réalisées dans le cadre du chantier marges de manœuvre (près de 34 millions d'euros) ont permis de compenser

partiellement ce manque à gagner sans dégradation importante de la situation financière. L'enjeu est de taille, puisque c'est le maintien de la santé financière de la collectivité qui garantira sa capacité à investir dans les années à venir.

6 EN 1

Le budget est composé d'1 budget principal et de 5 budgets annexes liés à des postes de dépenses spécifiques :

- Assainissement
- Eaux
- Réseau de chaleur
- Restaurant administratif
- Opérations d'urbanisme en régie directe

CHIFFRES CLÉS

3 092 M€

Crédits* des 6 budgets en dépenses et recettes (puisque celles-ci sont équilibrées)

* chiffres retraités des mouvements inter budgétaires

2 637 M€

Recettes de fonctionnement

- 2 389 M€

Dépenses de fonctionnement

= 248 M€

Autofinancement brut allant à la section investissement

CONCRÈTEMENT, QUEL BUDGET POUR LES ACTIONS DE LA MÉTROPOLE ?

Les dépenses d'une collectivité s'articulent autour de deux axes :

- **Les dépenses de fonctionnement** concernent les opérations courantes et regroupent les crédits nécessaires au versement de prestations et subventions, ainsi qu'au fonctionnement des services.

La fusion des compétences du Grand Lyon et du Conseil Général sur le territoire de la Métropole a sensiblement modifié leur nature et leur répartition. Ce sont ainsi les dépenses sociales telles que le Revenu de Solidarité Active (RSA) ou l'Allocation

Personnalisée d'Autonomie (APA) qui, avec 704 M€, sont devenues le premier poste budgétaire de la collectivité. Viennent ensuite les dépenses de personnels pour 431 M€ et le versement de subventions et participations aux organismes partenaires pour 407 M€.

S'agissant des charges générales (marchés de collecte des déchets, fluides, contrats d'assurance, etc.), elles représentent une charge prévisionnelle de 345 M€.

- **Les dépenses d'investissement** regroupent les crédits d'équipement

destinés à la construction ou l'aménagement de bâtiments, aux travaux, ou au versement de subventions. Il s'agit également du remboursement auprès des organismes financiers des emprunts contractés.

Les dépenses d'équipement sont prévues au sein de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI), qui s'élève à 3,52 milliards d'euros sur la durée du mandat. 499 M€ de cette somme sont prévus au titre de 2016 : 175 M€ sont destinés à l'entretien de notre patrimoine et 324 M€ à la réalisation de projets.

Dépenses d'investissement pour 2016

et quelques-unes de leurs attributions

499 M€

Éducation

Entretien/réhabilitation du patrimoine et étude pour construction d'un collège : **27,9 M€**

Crédits pour ces opérations* : 143,8 M€

Aménagement

Renouvellement urbain de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Triangle à Saint-Priest : **3,4 M€**

Travaux globaux* : 18,5 M€

Voirie

Requalification de l'artère principale de Villeurbanne, tronçon par tronçon : **5 M€**

Travaux globaux* : 18,8 M€

Développement solidaire

Subventions pour travaux en établissements pour personnes âgées : **1,27 M€**

Enveloppe globale* : 5,26 M€

Développement économique & international

La Cité internationale de la Gastronomie : **1 M€**

*sur le mandat 2015-2020

Dépenses de fonctionnement pour 2016

2 389 M€

Dépenses à caractère social

704,1 M€ 29,5%

dont frais de séjours et d'hébergement pour personnes handicapées, pour personnes âgées et pour l'enfance ; allocations RSA ; etc.

Dépenses de personnel

431,2 M€ 18,1%

Reversement aux communes

234,1 M€ 9,8%

Attribution de compensation et Dotation de solidarité communautaire

Charges financières

79,5 M€ 3,3%

Intérêts de la dette

Dotation de compensation métropolitaine

75 M€ 3,1%

Versement au Conseil départemental du Rhône permettant d'égaliser les taux d'épargne nets des deux collectivités

Subventions et participations

407,2 M€ 17%

dont contribution au SYTRAL ; contribution au SDMIS (Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et Secours) ; dotations aux collègues ; etc.

Péréquation

59,9 M€ 2,5%

dont sommes transférées à des fonds de péréquation soutenant les ressources d'intercommunalités, communes, départements, etc.

Charges générales

345,5 M€ 14,5%

Principalement grands marchés permettant l'exercice des politiques publiques (fonctionnement de l'usine d'incinération Lyon nord, lavage et balayage des voies, etc.)

Autres charges

52,2 M€ 2,2%

dont participation aux bilans des zones d'aménagement concédées

DÉCRYPTER L'ÉLABORATION D'UN BUDGET

CHRISTEL MAES, RESPONSABLE DU SERVICE GESTION FINANCIÈRE POUR LA DÉLÉGATION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET SAVOIRS



tion pour la première fois en 2016. Nous les rencontrons pour faire un point sur leurs demandes. Deux instances d'arbitrage, qui réunissent directeurs généraux adjoints et directeurs opérationnels sont organisées pour aboutir à la proposition budgétaire finale de la délégation, transmise aux Finances. Et puis la préparation du budget est aussi menée en amont avec la direction Logistique, patrimoine et bâtiments, qui réalise concrètement des projets liés à l'éducation et l'enseignement supérieur, et avec laquelle une forte coordination est nécessaire. »

MARIE-LAURE TOLINOS, GESTIONNAIRE BUDGÉTAIRE DANS LA DIRECTION ADJOINTE PROGRAMMATION DE LA DIRECTION DES FINANCES



Quel est votre rôle dans le processus budgétaire ?

« Il s'agit de mener un dialogue de gestion avec les directions de la délégation, c'est-à-dire les accompagner dans la formulation de leurs besoins tout en veillant à la cohérence de l'ensemble, sur la base des contrats d'objectifs réalisés avec la Direction générale. »

Comment intégrez-vous le chantier « marges de manœuvre » ?

« Nous produisons une note de cadrage pour définir les économies internes à la délégation. Cette note doit bien évidemment être en cohérence avec la note de cadrage générale, transmise par la direction des Finances. »

Quels sont les enjeux dans votre délégation ?

« Notre délégation a des spécificités : d'abord elle intègre des compétences issues de l'ex-Conseil Général et d'autres issues de l'ex-Communauté urbaine. Des services ont donc vraiment pris part à ce dialogue de ges-

à l'investissement. Après ces conférences, nous mettons en œuvre les arbitrages de façon à équilibrer les six budgets [voir encadré en page 7]. Nous produisons également tous les documents réglementaires relatifs au budget. »

En quoi consistent ces documents ?

« Tout d'abord, il y a bien sûr la délibération du Conseil. Nous partageons sa préparation entre les six rédacteurs au sein des deux unités du service Programmation annuelle. Par exemple, j'ai travaillé sur les parties liées aux budgets annexes eau et réseaux de chaleur... Il faut souvent se rapprocher des directions pour avoir plus d'éléments concrets sur l'utilisation des crédits demandés. À noter, le service Programmation pluriannuelle produit une délibération spécifique liée aux engagements pluriannuels. Enfin, nous produisons des documents réglementés par l'État : des maquettes budgétaires qui doivent être envoyées aux communes et aux élus, et être jointes à la délibération que le Conseil vote après passage en commission Finances. Les délais sont donc serrés ! »

➔ **Retrouver les documents produits par la direction des Finances sur www.grandlyon.com/metropole/budget.html**

SCHÉMA D'UN CYCLE BUDGÉTAIRE



✂ ➔ **Retrouvez le détail du cycle sur Comète, rubrique Finances.**

NUITS DE FOURVIÈRE : ANTIQUES ET SI JEUNES...

LE 29 JUIN 1946,
ÉDOUARD HERRIOT
RENDAIT LE GRAND
THÉÂTRE ANTIQUE
À LA CULTURE...



© Archives des Nuits de Fourvière

Nuits de Fourvière, 71^e

Si elles ont conservé des caractéristiques qui les rendent si singulières dans le paysage des festivals d'été, elles témoignent aussi de l'évolution de l'histoire culturelle et politique locale.

DÈS L'ORIGINE, LES ARTS DRAMATIQUES

C'est Édouard Herriot, maire de Lyon de 1905 à 1957, qui initie le chantier de fouilles en 1933. 13 ans plus tard, c'est un théâtre antique totalement révélé qui est inauguré et qui accueille une représentation des Perses d'Eschyle. Pour faire de ce trésor du passé romain un lieu vivant, Édouard Herriot a souhaité ouvrir le Grand Théâtre aux arts dramatiques. En 71 ans d'existence, le festival changera plusieurs fois de nom : de la « semaine artistique » au festival de « Lyon-Charbonnières » en passant par le « festival international de Lyon » jusqu'aux actuelles « Nuits de Fourvière ».

UN DES EMBLÈMES CULTURELS DE LA MÉTROPOLE

Le festival est aussi le témoignage d'une partie de l'histoire politique locale puisqu'au fil de son parcours, il aura été rattaché à presque toutes les institutions : après

avoir bénéficié du 1% culturel du Casino de Lyon-Charbonnières, le festival sera en effet repris par la Ville de Lyon puis par le Département jusqu'à la création de la Métropole de Lyon. C'est au milieu des années 1990 que le festival devenu « Nuits de Fourvière » prend sa forme actuelle avec une programmation ouverte à tous les arts de la scène, du théâtre à la musique en passant par la danse et, plus récemment, le cirque. Avec la Métropole, la vocation du festival est confirmée : pluridisciplinarité, spectacles s'adressant à un public large et programmation exigeante avec la mise en valeur de talents émergents.

Il y a 71 ans, Édouard Herriot inaugurerait le site avec ces mots : « *ainsi, sur notre chère et vénérable terre de Lyon s'éveillent les idées et les images : je les vois surgir dans cette enceinte* ». Des images, des idées, des mélodies et des histoires, le théâtre en sera encore peuplé cet été.

→ Pour en savoir plus :
www.nuitsdefourviere.com



De gauche à droite : Sanae Ezzine, Julien Lahaie, Elsana Burazerovic et Fabien Bordon font partie de l'équipe de la Mission Vallée de la Chimie.

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE DANS LA VALLÉE DE LA CHIMIE : UN AMI QUI NOUS VEUT DU BIEN

Zone industrielle emblématique de l'agglomération, la Vallée de la Chimie entame depuis quelques années sa mutation, sous l'impulsion des services de la Métropole. Ceux-ci ont ainsi répondu, en 2015, à un Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) visant à promouvoir l'écologie industrielle dans le développement des activités de ce territoire.

Tous les Grands-Lyonnais connaissent ce long couloir d'une dizaine de kilomètres sur la route du Sud, qui réunit diverses industries chimiques sous l'appellation « Vallée de la Chimie ». Mais peu parmi eux sont conscients de la transition qui s'opère depuis 2014, avec la création de la Mission Vallée de la Chimie. Rattachée aux deux délégations dédiées aux développements économique et du cadre de vie, cette Mission coordonne les initiatives de soutien à l'activité des entreprises implantées ou cherchant à s'implanter, ainsi que l'application des démarches environnementales de la Métropole dans la Vallée. Dans cette optique, la Mission a répondu, avec succès, à l'Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) « écologie industrielle et territoriale Rhône-Alpes » lancé par l'ADEME, établissement public de l'État en charge de l'accompagnement à la transition écologique et énergétique.

Les gains des uns... sont les gains des autres !

L'écologie industrielle et territoriale que promeut l'AMI renvoie concrètement à une organisation

particulière des relations entre les entreprises d'un territoire, en lien avec les acteurs publics. Il s'agit de favoriser les partenariats et synergies permettant une gestion optimale des ressources de chacun. Prenons un exemple : l'activité d'une entreprise produit des résidus plastiques, dont elle n'a pas l'utilité. Plutôt que de payer un intermédiaire pour faire enlever ces « déchets », l'entreprise peut être mise en relation avec une autre, implantée ou en voie de l'être sur le territoire, qui aura l'utilité de ce plastique. En termes de transport et de gestion des déchets, les deux entreprises et la planète sont gagnants !

Joindre l'utile au nécessaire

Le projet d'aménagement de la Vallée de la Chimie en un « Campus Industriel » colle en tous points avec cette notion d'écologie industrielle et territoriale. Prenons un autre exemple. Une entreprise utilise des cuves qu'il lui faut faire nettoyer de leurs résidus chimiques ; or son prestataire de service, situé en Espagne, fait faire des kilomètres aux cuves. Convaincre ce prestataire d'implanter une succursale dans

l'écosystème industriel dense que devient la Vallée évite le transport des cuves. En effet, la perspective de l'installation d'un prestataire aussi spécifique attire l'attention d'entreprises envisageant leur implantation sur place ! L'attractivité de la Métropole et la compétitivité des activités existantes, utiles, rejoignent ainsi l'évolution des pratiques industrielles, nécessaires. D'autant que ce cadre propice doit *in fine* attirer des activités complémentaires dans les domaines de la chimie durable, des énergies renouvelables, et autres « Cleantech »... À ce titre, l'agglomération dans son ensemble devrait continuer de profiter des retombées en termes d'emploi et de dynamisme économique d'une Vallée de la Chimie renforcée.

Une Vallée très animée

Avoir remporté l'AMI aide grandement le projet. La Mission Vallée de la Chimie y a gagné trois enveloppes de financement : une subventionnant à 50% un poste de chargé de mission coordonnateur ; une autre finançant les études de faisabilité qui convaincront les entreprises présentes d'investir dans l'évolution de leurs pratiques ; et une dernière couvrant les dépenses de communication et surtout d'animation de la Mission. Faire avancer la démarche requiert en effet « *une animation intense* », comme le souligne Fabien Bordon, chef de projet. « *Nous faisons connaître aux entreprises ce que font leurs voisines. Il s'agit de faire vivre un réseau et d'y changer les pratiques* ». Visant un développement économique intelligent, les agents métropolitains de la Mission accompagnent les entreprises dans leur implantation et leurs projets en encourageant les mutualisations de moyens. L'intérêt pour la Métropole est de pouvoir ensuite essayer les initiatives réussies ailleurs. En ce sens, pour Fabien Bordon, « *la Vallée est vraiment un laboratoire de bonne pratiques, très prometteur* ».



UN APPEL RÉSONNE DANS LA VALLÉE...

En 2014, la Mission Vallée de la Chimie lançait un « *Appel des 30 !* » pour réunir des porteurs de projets industriels innovants. Les lauréats (grosses entreprises, PME ou startups) ont pu bénéficier d'un accompagnement sur mesure dans leur installation et la mise en œuvre de leur projet, en lien avec les entreprises existantes. La réussite de cette première édition conduira au lancement d'un nouvel « *Appel des 30 !* » en septembre, avec toujours la perspective d'un développement du territoire vers des activités originales et respectueuses de l'environnement.

➔ **Pour en savoir plus sur l'initiative :**
www.appeldes30.fr

FABIEN BORDON,
CHEF DE PROJET DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LA VALLÉE DE LA CHIMIE, APPELLE À UNE CIRCULATION RENFORCÉE DES INFORMATIONS ET EXPÉRIENCES

« *Parler d'écologie industrielle n'est pas instinctif. Pourtant c'est essentiel, et il y a déjà des initiatives. Notre rôle est d'encourager ces initiatives. Mais pour ça, nous avons besoin que les autres services, les chefs de projet, aient le réflexe de se tourner vers nous. Il s'agit de « muscler » notre engagement en dressant une cartographie des projets en écologie industrielle.*

Cela implique de renforcer le partage d'informations avec les services en charge du développement économique et de l'innovation, mais aussi avec les services urbains. Ces derniers ont une expertise précieuse à apporter sur des sujets allant de la gestion des déchets à la planification de chantiers. Par exemple, un projet de réseau de chaleur privé entre plusieurs industriels peut être bloqué car son tracé passe par des voiries récemment refaites. Bien sûr la méthodologie reste à définir, mais une prise de conscience de l'intérêt pour chacun est une première étape ! »

LA VALLÉE DE LA CHIMIE EN QUELQUES CHIFFRES

- **3^{ème} pôle d'emploi** de l'agglomération lyonnaise
- **6 centres de recherche & développement** de rayonnement national ou mondial
- **46 000 emplois**, dont 31 500 emplois privés
- **32% des emplois privés** sont industriels (contre 18% en moyenne dans le reste de l'agglomération)



DIALOGUES EN HUMANITÉ : UN MOUVEMENT QUI FAIT SON CHEMIN

En 2002, lors du deuxième sommet de la Terre à Johannesburg en Afrique du Sud, le philosophe Patrick Viveret et le président du Grand Lyon firent le constat qu'aucun événement international ne traitait de la question humaine en tant que telle. D'où leur idée commune de créer « Dialogues en humanité », un forum d'échanges avec l'humain au cœur. Geneviève Ancel (direction de la Propreté) en est la co-fondatrice.



Le concept des Dialogues en humanité est repris depuis cette année dans le nord de l'Inde, à Chandigarh.

L'humanité n'a jamais été aussi en danger que depuis le début du XX^{ème} siècle. Par son manque d'humilité, l'humanité est devenue sa pire ennemie : guerres, génocides, mais aussi atteintes graves à l'équilibre de la planète qui entraînent des modifications climatiques aux conséquences catastrophiques et un épuisement des ressources naturelles. La philosophie affichée par les Dialogues en humanité est de refuser le fatalisme et de parier sur l'humain, qui peut, s'il en a la volonté, changer de cap pour choisir la meilleure voie pour le monde.

Lyon inspire le monde

Les Dialogues en humanité sont depuis dix ans sous les arbres. Initialement greffés sur des manifestations existantes, scientifiques, économiques ou éducatives (Pollutec, Biovision...) auxquelles ils apportaient le point de vue humain et sensible, ils se sont émancipés et ont grandi en devenant un événement autonome. Ils prennent leurs quartiers, au mois de juillet, dans le parc de la Tête d'Or. Au fil des années, Dialogues en humanité a accueilli les plus grands humanistes, tel qu'Edgar Morin, Stéphane Hessel, ou encore Albert Jacquard... et a inspiré quarante villes dans le monde. En Inde, au Bénin, au Sénégal, au Maroc, en Allemagne ou au Brésil, sont ainsi nés des

mouvements inspirés des Dialogues en humanité lyonnais.

Un programme à découvrir

Les Dialogues sont protéiformes : temps de parole et d'écoute, mais aussi temps de rencontres. « *Pique-nique, ateliers de découverte du monde vivant, de l'autre avec ses différences, d'expression mais aussi jeux, expositions, contes, théâtre... alternent avec les agoras et les témoignages de vie* ». Cette année le programme des Dialogues résonne comme un cri : « *Citoyens du peuple de la terre, devenons des artistes en humanité !* ». L'écrivain Alexandre Jardin, la pédiatre Catherine Dolto, l'astrophysicien Hubert Reeves, parmi tant d'autres, seront aux rendez-vous.

➔ **Pour en savoir plus :**
<http://dialoguesenhumanite.org>



Les Dialogues ont lieu à Dakar, au Sénégal...

GENEVIÈVE ANCEL,
QUI FUT NOTAMMENT CHEFFE
DE CABINET DE LA MINISTRE
DE L'ENVIRONNEMENT
HUGUETTE BOUCHARDEAU,
EST LA COFONDATRICE ET
LA COORDINATRICE DES
DIALOGUES EN HUMANITÉ.



« *Nous ne sommes que des passeurs. Dialogues en humanité est, comme on dit dans le milieu de l'informatique, « open source ». S'en empare qui veut ou qui peut. Il n'y a pas de chef, pas de structures établies. Simplement, depuis 2010, une association a été créée par d'anciens stagiaires pour soutenir la démarche. L'essai-mage international de ce réseau est le fait de gens qui sont venus assister à l'évènement lyonnais. Cette année c'est en Algérie, en Himalaya, en Italie, aux États-Unis et au Sénégal qu'un nouveau mouvement basé sur le principe des Dialogues en humanité va voir le jour.* »

OÙ ?

« Où vont mes réclamations et de quelle façon sont traitées mes demandes ? »



Audrey Bister et Grégory Poirrier, conseillère bénéficiaire et animateur plateau, font partie de l'équipe du centre de contacts GRECO. Ils nous expliquent la façon dont les sollicitations des habitants sont transmises aux services compétents. Tandis que ceux-ci interviennent sur le terrain, les agents de GRECO vérifient et complètent la demande, puis assurent son suivi et la bonne information des demandeurs.



LES USAGERS PEUVENT FAIRE REMONTER DES INFORMATIONS OU POSER LEURS QUESTIONS AU CENTRE DE CONTACTS EN APPELANT, OU PAR FORMULAIRE WEB.



Une fois les demandes réceptionnées et qualifiées, les agents de GRECO les redirigent vers les services compétents pour instruction. Suite à cette qualification, la sollicitation est transmise au service en question. A partir de là, le centre de contacts garantit à l'utilisateur, s'il le souhaite, un retour sur l'intervention par téléphone, mail ou courrier. Les conseillers de GRECO ne sont pour autant pas de simples intermédiaires. « Nous pouvons répondre directement à pas mal de demandes d'informations pratiques, précise Audrey Bister. Et puis il faut savoir prendre en compte les difficultés que peuvent avoir certains usagers et les frustrations qui peuvent naître face aux circuits administratifs. Nous sommes formés à « l'excellence relationnelle », pour être bienveillants et à l'écoute de toutes les demandes ».

FACILITER LA COMPRÉHENSION DES DEMANDES

Les conseillers sont conscients des difficultés des usagers, mais aussi de

celles que pourraient rencontrer les services. « Nous demandons autant de précisions que possible aux bénéficiaires, afin de faciliter le traitement de leurs demandes par nos collègues sur le terrain, insiste Grégory Poirrier. Si nécessaire, nous faisons des recherches, par exemple sur le cadastre, pour déterminer ce qui est de la compétence de qui, et quels moyens mobiliser. En transmettant des demandes les plus complètes possibles, nous entretenons des relations cordiales avec nos interlocuteurs. En retour, ils ne manquent pas de nous faire part de leur expertise sur des sujets techniques ». Le centre de contacts peut également être en lien direct avec les directions, pour signaler des questions récurrentes ou urgentes, et même fournir des statistiques bâties à partir des demandes enregistrées dans le logiciel GRECO. Les mairies de l'agglomération sont aussi demandeuses et se voient proposer une aide dans l'utilisation des données fournies. Pour GRECO, tout est bon pour clarifier l'exercice des compétences de chacun aux yeux des usagers.

→ Contact GRECO : 04 78 63 40 00
centredecontacts@grandlyon.com

ÊTRE PRÊT QUAND SONNERA L'HEURE DU REPAS

LES COULISSES DU RESTAURANT ADMINISTRATIF

Ce jour-là, alors que le mois d'avril touchait à sa fin, Mickaël Mottin (Assistant Informatique) a apporté une contribution, certes modeste, à la préparation du déjeuner pour des centaines d'agents de la Métropole. Durant quelques heures, il a partagé le quotidien de ceux qui travaillent dans les cuisines du restaurant administratif installé au cœur de l'Hôtel de la Métropole.



PREMIER CONTACT DE BON MATIN

Il est 7h30. Les portes de l'Hôtel viennent juste d'ouvrir, mais les cuisines du restaurant administratif bruissent déjà d'activité. Mickaël Mottin va découvrir les coulisses d'un théâtre dont il ne connaît que la scène, où il déjeune chaque jour. Accueilli par Michel Laurent, responsable du restaurant, et par le chef Alain Fourneau, il s'équipe de pied en cap pour pénétrer dans l'arrière-boutique, là où s'élaborent les repas. Charlotte enfoncée sur la tête, grande blouse flottante en matière plastique et couvre-chaussures, il est paré pour commencer son immersion dans des métiers dont certains outils portent le même nom qu'un instrument de musique : batterie (de cuisine), piano (fourneaux), mandoline (éminceur), diapason (fourchette)... Mickaël est présenté à l'ensemble du personnel dans chaque partie de la cuisine.



MOBILITÉ

LA FLUIDITÉ DES DÉPLACEMENTS

Du magasin où arrivent les produits, à la légumerie où sont lavées les salades, en passant par la pâtisserie, les entrées froides, les préparations chaudes... la visite est commentée par Alain Fourneau. Les abeilles culinaires virevoltent, les denrées alimentaires se croisent sans heurt. Mickaël ne cache pas son étonnement : « *les espaces de circulation sont souvent limités mais les déplacements sont fluides. Tous connaissent si bien leur tâche que chacun anticipe le geste ou la réaction de l'autre* ».



MICKAËL MOTTIN

Assistant informatique au sein de la délégation Territoires et Partenariats, il a le parcours professionnel atypique d'un autodidacte. Électricien auto formé dans le privé après des études scientifiques, il intègre en 2007 le Grand Lyon pour une mission renfort, suivie de trois ans à la direction des Systèmes d'information et de télécommunication (actuelle DINSI). « *Pour exercer mon métier il faut surtout être ouvert et curieux* », affirme-t-il.



LES IMPRESSIONS ?

« On nous l'a dit et j'ai pu le voir par moi-même, le restaurant travaille très majoritairement des produits frais. Je ne connaissais pas ce milieu de la restauration collective. Je ne m'attendais pas à un tel niveau de complexité et de réflexion sur chaque geste, sur la gestion des stocks et du temps. L'idée que je me faisais de la cuisine était celle d'un grand espace où ceux qui préparent des salades côtoient ceux qui cuisent du poisson ou de la viande ou encore ceux qui font rissoler des petits légumes. En réalité, chaque type d'activité dispose d'un local défini, fonctionnel, et adapté. La pâtisserie, la légumerie, les préparations froides... ».

PRÉPARATIONS FROIDES UNE RENCONTRE

Dans un restaurant qui sert entre 1 000 et 1 100 repas par jour, « *le temps doit se gérer efficacement* », précise Michel Laurent : les plats nécessitant un temps de préparation long doivent être lancés rapidement, parfois la veille pour certaines étapes. À 11h, tout doit être prêt pour accueillir les convives. Le personnel polyvalent tourne sur chaque poste au fil des semaines. Cela évite la monotonie du travail. Aujourd'hui, Dominique Penard prépare les entrées froides. Elle associe Mickaël au dressage d'un petit hors d'œuvre à base de tomates et d'aubergines.

ÉTONNEMENT LE BON GESTE

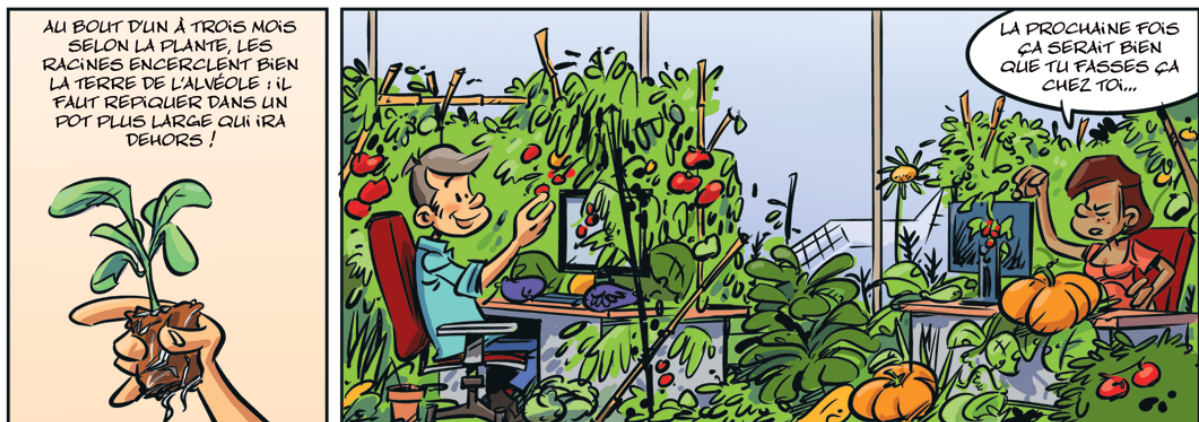
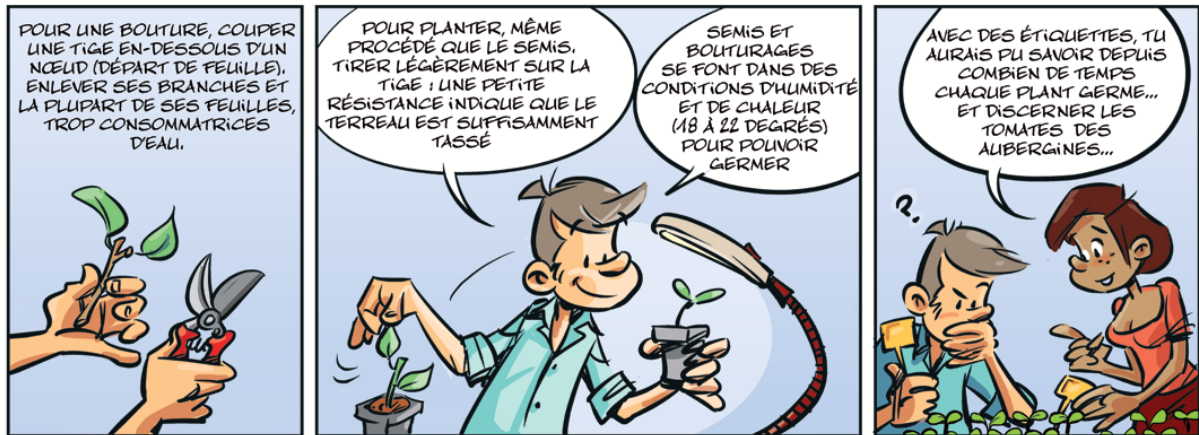
Dominique, qui a travaillé auparavant dans la restauration scolaire (collège), a suivi une formation en cuisine dispensée par le CNFPT. Elle est polyvalente et montre à Mickaël comment préparer son entrée. Ce dernier met la main à la pâte et lui fait passer la vaisselle. « *Ce qui me surprend, c'est que chaque geste est parfaitement pensé, non seulement pour aller vite mais aussi pour éviter la pénibilité de la répétition : façon de placer les assiettes, de les remplir et de verser l'assaisonnement...* ».

HEURE H ÊTRE PRÊT À TEMPS

De temps à autre, un grand chef barbu, Sully Domenech, fait le point avec Dominique : les quantités seront-elles suffisantes ? Combien d'entrées ? On re pointe les allergènes dans le menu... Ce jour-là, dans la salle réfrigérée à 12°C des préparations froides, il semble qu'il y a « du mou » dans la pastèque : la quantité est insuffisante. Il faudra aviser. À 11h30, les deux salles du restaurant se remplissent peu à peu. Il faudra que tout se passe bien jusqu'à 13h30. Cela chaque semaine et durant cinq jours !

LE PRINTEMPS, PROPICIE AUX BONS PLANTS !

Le printemps est le moment idéal pour préparer vos fruits, légumes, fleurs et plantes en tous genres. Plantées à ce moment, graines et tiges coupées (semis et boutures) seront prêtes à survivre en extérieur à l'arrivée des beaux jours. Les équipes d'entretien des espaces naturels partagent avec vous quelques gestes simples.



UN ACCOMPAGNEMENT PERMET DE MIEUX VIVRE LE HANDICAP

Au sein du service Handicap de la direction des Ressources humaines, Hamid Bouderballah est accompagnateur de personnes en situation de handicap. Il porte un regard singulier sur son activité et ses collègues de travail.



© Ben Jurdic / épicerie séquentielle

HAMID BOUDERBALLAH
ASSISTANT ADMINISTRATIF
ET SOCIAL

Comment en êtes-vous venu à exercer cette fonction ?

Une sensibilité au domaine. Plusieurs personnes de ma famille sont atteintes de maladies invalidantes. Mais c'est aussi un accident de la vie, ayant rendu impossible mon travail à la direction de la Propreté, qui m'a amené à cette reconversion.

Quel rôle jouez-vous auprès des personnes handicapées ?

Je contribue à rendre supportable leur perte d'autonomie en facilitant quotidiennement leurs activités (aide à la mobilité, assistances diverses). J'assure aussi diverses tâches administratives de classement et archivage. Enfin, en lien avec ma responsable, Anne-Marie Guiffroy-Serve, je prospecte auprès des fournisseurs pour adapter le matériel des agents à l'évolution de leur handicap.

Quelles formations avez-vous suivies ?

Sauveteur secouriste du travail et formation aux gestes et postures. J'ai aussi travaillé avec un ergonome pour savoir accompagner une chute ou transférer une personne d'un fauteuil roulant à un siège.

Quel regard portez-vous sur le handicap ?

Une fois que les personnes handicapées ont accepté les difficultés physiques auxquelles elles doivent faire face, elles dégagent une énorme énergie. Leur volonté pour faire, avancer, progresser, est un exemple pour chacun. Chaque jour, je les remercie de ce qu'elles me donnent. Elles me « boostent ». Je suis vraiment fier de les aider.

Quelles qualités humaines sont nécessaires pour remplir votre mission ?

Compte-tenu de la proximité avec les agents, il faut inspirer confiance et savoir rester absolument discret. Avoir le sens du contact et de l'écoute, voire plaisanter, ne sont pas de moindres atouts.

Quelles satisfactions trouvez-vous dans votre poste ?

Une expérience humaine formidable. On apprend à relativiser nos petits problèmes face à des gens qui, chaque jour, en dépit de leur handicap mobilisent toutes leurs forces pour travailler comme tout le monde.

Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 8 avril 2016



Véronique
Farhat
Marie-Pierre
Omar
Houda
Soraya
Nicolas
Pascale
Jérôme
Séverine
Christian

Allais
Bacha
Baunaud
Benhattab
Bouchou
Boudries
Charles
Charnay
Chomel
Clerc
Col

DDSH / MDR Givors
DDUCV / Propreté
DDSH / MDMPH
DDUCV / Propreté
DDSH / MDR Givors
DDSH / MDR Vénissieux
DDEES / Eau
DDSH / MDR Bron
DDUCV / Propreté
DDEES / DIAE
DDUCV / Propreté

Nicolas
Farid
Floris
Delphine
Jamila
Ighoumrassene
Siham
Marie
Anaïs
Christiane
Franck

Crochot
El makrini
Lebon
Mellas
Mghari
Mokri
Moulali-Gaton
Pidoux
Schifano
Schmitt
Senty

DDSH / IDEF
DDEES / DIE
DDUCV / Propreté
DDSH / MDR Villeurbanne
DDSH / DHL
DDUCV / Propreté
DDSH / IDEF
DDEES / DIAE
DDSH / IDEF
DDUCV / Propreté
DDSH / MDR Tassin

Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 26 avril 2016



Julie
William
Dalila
Jimmy
Sylvie
Christophe
Lionel
Naïssatou
Marielle

Aubert
Biajoux
Bouchelit
Cayol
Chassagne
Cocozza
Communal
Drame Mbaye
Dray

DR / DRH
DDEES / DARI
DR / DAJCP
DDUCV / Propreté
DR / Restaurant
DDUCV / Voirie
DDEES / DIE
DDUCV / Propreté
DDSH / MDR Villeurbanne

Amandine
Amandine
Hélène
Maité
Raphaëlle
Séverine
Florence
René
Christine

Dupire
Echasseriau
Geraud
Heron
Lorne
Navarro
Orsini
Rosambert
Thevenard

DDSH / IDEF
DDUCV / Voirie
DR / DAVI
DR / DRH
DR / DEP
DDSH / Ressources
DDUCV / Voirie
DDUCV / Propreté
DR / DRH

Décès de David Da Silva Lopes



C'est avec une immense tristesse que ses collègues et amis du Triangle ont appris la disparition soudaine de David. Entré au Grand Lyon en 2004, David a rejoint l'unité Prévention sécurité de la direction de l'Eau en 2010. Volontaire et animé par l'envie de toujours bien faire, il a su s'investir pour changer de voie et évoluer. Discret et très sensible, David était très à l'écoute de ses collègues et très protecteur envers sa famille. Passionné de foot et fervent supporter de l'OL, il laisse à ses collègues le souvenir d'échanges taquins et animés autour du foot et d'un café. David, c'était avant tout un sourire et une présence simple, généreuse et apaisante qui restera dans nos mémoires. Nos pensées accompagnent sa famille.

Décès d'Éric Planche



Tu nous as quittés ce 29 mars 2016. Que ce soit au volant de ton poids lourd, à l'atelier ou derrière le comptoir du magasin, tu réalisais toujours tes missions avec dynamisme et le goût du travail bien fait. Ta droiture et ta capacité à dépasser les petits tracés du quotidien étaient appréciées de tous. Le courage dont tu as fait preuve face à la maladie est le reflet de ta personnalité, celle d'un homme qui ne courbe pas l'échine. Merci Eric, tu restes un exemple pour nous.



Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 16h et le jeudi de 8h30 à 17h
Fermé le mardi - **Contact** : Nicole Albinana - 04 78 63 41 76 - **Comète** : Rubrique "A la pause"

SPECTACLES

- **Jean-Michel Jarre**
Halle Tony Garnier
- **Norman** (one-man show)
Bourse du Travail
- **Arnaud Ducret** (one-man show)
Bourse du Travail



- **Les Bodins, Grandeur Nature !**
Halle Tony Garnier

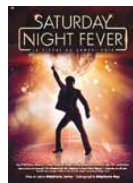


- **Ennemis potiches n° 1** (café-théâtre)
Comédie Odéon
- **Sexe, maquilles et cultures générales** (café-théâtre)
Comédie Odéon
- **Portrait craché avec Véronique Genest et Gérard Vives**
Bourse du Travail
- **L'amour masqué** (opérette)
Bourse du Travail
- **Renaud** - Halle Tony Garnier
- **Superbus** - Transbordeur
- **Bharati 2** - Halle Tony Garnier

- **La reine des neiges**
Bourse du Travail



- **Saturday Night Fever**
Halle Tony Garnier



- **Vianney** - Bourse du Travail
- **Belcanto (héritage Pavarotti)**
Bourse du Travail
- **Pascal Obispo** - Halle Tony Garnier
- **Age tendre et tête de bois**
Halle Tony Garnier
- **De Palmas** - Radiant
- **Top 50 - Partez en live !**
Halle Tony Garnier
- **Gospel pour 100 voix** - Salle 3000

LINÉAIRES 2016

Des linéaires sont encore disponibles pour les mois de mai, juin et septembre, à tarif préférentiel. Venez vous inscrire

au COS pour en bénéficier, muni d'un chèque d'acompte de 30 % et de votre avis d'imposition 2015 (revenus 2014). La liste est disponible sur Comète.

ABONNEMENTS ENFANTS

Les abonnements à destination des enfants sont reconduits au titre de l'année 2016 avec les éditeurs Bayard, Milan Presse et Fleurus. La participation du Comité social sur chaque abonnement (1 par enfant bénéficiaire de 0 à 16 ans) est à minima de 50%. Les bulletins d'inscriptions seront accessibles sur Comète ou peuvent être demandés par courrier et à l'accueil du Comité social. Pour l'ensemble des commandes, **la date limite des inscriptions est fixée au vendredi 16 septembre 2016**. Le premier numéro paraîtra en décembre.

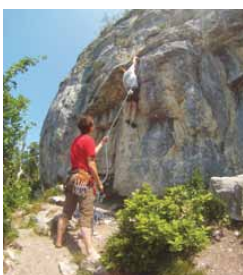
CALICÉO

Espace de remise en forme aquatique, ouvert 7 j/7 de 10h à 21h non-stop, situé Rue Sainte Barbe à Sainte-Foy-lès-Lyon. La prochaine **commande de cartes Tempo 10 heures au tarif de 63 €** au lieu de 74 € aura lieu le 10/06/16.

Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - **Tél.** 04 78 28 95 42 - **Mail** : contact@lyonsportmetropole.org
Comète : Rubrique "A la pause" - **Le site** : www.lyonsportmetropole.org



LA SECTION ESCALADE



Pour grimper et voir plus haut, la section offre un encadrement par des initiateurs et des entrainements en salle :

- **mardi de 20h30 à 22h30** : Salle de la quarantaine, 40 rue de la quarantaine (adultes).
 - **vendredi de 18h à 20h** : Gymnase Nelson Paillou, 23 rue Francis de Pressensé, pas loin du moulin à vent) (adolescents et adultes). Sorties en site naturel avec encadrement BE. Tarifs jeunes et adultes entre 80 et 140 €, licence FFME incluse.
- Renseignements pour la saison 2017** : 06 74 05 12 98

LA SECTION SPORTS AÉRIENS

Prenez votre envol ! Il n'est pas nécessaire d'avoir un titre aéronautique

(brevet de pilotage) pour être membre de la section. Vous pouvez partager avec les adhérents pilotes le plaisir d'offrir, découvrir, voler entre amis.
Lieux de pratique : dans tous les aéroclubs implantés sur le Département du Rhône et les Départements limitrophes. **Tarifs saison sportive 2015/2016** :

- Frais d'inscription à la section Sports aériens : 10 €
- Frais d'adhésion à Lyon Sport Métropole : 8 €
- Frais aéroclub : contacter Jean-Luc Guibert au 06 52 28 83 60



Quand l'État donne l'aumône !

« Revalorisation » du point d'indice : Sa valeur plafonne depuis le 1/07/2010 à 4,6303 €. Avec + 0,6% au 1/07/2016 et + 0,6% au 1/02/2017, elle passera à 4,6860 € (+0,05 € !). La CGT la juge inacceptable au regard de la perte de pouvoir d'achat constatée sur 2 périodes (indices INSEE) et de la hausse de la contribution retraite depuis le 1/01/2011 :

	2010/2016	2000/2016
• Cat. C :	106 €/mois	260 €/mois
• Cat. B :	145 €/mois	353 €/mois
• Cat. A :	194 €/mois	472 €/mois

Loi de Finances pour 2016 : Après le passage en force du PPCR, elle prévoit des mesures applicables dès 2016 :

- **Intégration d'une partie infime du RI dans le salaire de base (cotisation retraite)** : Cat. C : 167 €/an - Cat. B : 278 €/an - Cat. A : 389 €/an. Avec 96 décrets nécessaires, la mise en œuvre se fera jusqu'en 2020 avec un effet rétroactif au 1/01/2016 pour les catégories B et A (secteur de la santé) et au 1/01/2017 pour les catégories C et A (autres secteurs).
- **Suppression de l'avancement d'échelon à l'ancienneté minimale**. La prise d'échelon sera, sauf exceptions, automatique mais sur des durées beaucoup plus importantes (+ 5 à 15 ans sur la carrière !), soit une perte de salaire non compensée par les révisions « à la marge » des grilles indiciaires de début et fin de carrière. Le dispositif à l'ancienneté minimale s'applique jusqu'au 1/07/2016 pour les catégories B et A (secteur de la santé) et jusqu'au 1/01/2017 pour les catégories C et A (autres secteurs).

Syndicat CGT des territoires de la Métropole - Cgt.cg@grandlyon.com - Adresse postale : 3 rue des Cuirassiers - 04 78 63 47 24
Local syndical provisoire : 142, avenue de Saxe - <https://www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole>
Syndicat CGT Grand Lyon - STEP CI - UGIC T CGT - Immeuble Grand Lyon Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers



Vos élus Cfdt au COS se sont mobilisés pour augmenter vos prestations.

Lors des Conseils d'Administration du COS, les élus Cfdt ont voté la revalorisation des prestations suivantes : L'attribution de bons d'achats de Noël à hauteur de 60 € pour les jeunes de 16 à 18 ans. La création d'une offre de location pour l'hiver prochain vers une dizaine de destinations nouvelles. L'augmentation des participations pour les vacances enfants, soit pour les forfaits journaliers des centres aérés et des colonies sans hébergement = 12 € par jour (+ 20%) ou avec hébergement et demi-pension = 20 €/j (+10%). L'augmentation des participations aux camps enfants organisés par le COS selon les tranches de revenu 1 et 2 = 60% de participation avec un plafond à 500 € (+ 160 €), tranches 3 et 4 = 45% avec un plafond à 250 € (+ 70 €) et les tranches 5 et 6 = 35% avec un plafond à 180 € (nouveau). Les augmentations des forfaits et des participations s'appliqueront à partir du 1 juillet 2016 et les créations de nouvelles aides au 1^{er} janvier 2017. La Cfdt revendique à court terme une augmentation des contributions pour les Chèques Emploi Service, les chèques cinéma et les abonnements sportifs et culturels, ainsi qu'une amélioration de la communication vers tous les agents.

Syndicat Cfdt - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 26 - cfdt@grandlyon.com
cfdtmetropoledeleyon.com - [Facebook.com/cfdtmetropoledeleyon](https://www.facebook.com/cfdtmetropoledeleyon)



UNSA Grand Lyon - Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers
69003 Lyon - 04 69 64 58 23 - unsa@grandlyon.com



La seule alternative pour être informés : Le blog CFE-CGC

Afin de pallier au manque d'espace attribué à notre organisation syndicale pour vous exposer les dossiers en cours (RIG, temps de travail, mutuelles, action sociale... et les problèmes que vous rencontrez au quotidien) nous n'avons plus que le choix du blog. Pour continuer à être informés et rester connectés : inscrivez-vous sur notre blog cgcmetropledeleyon.blogspot.fr. Vous y retrouverez toutes nos actions et les dossiers complets sur les différents thèmes qui vous concernent.

Information importante : ce blog est abrité à l'extérieur de la Métropole via Google ce qui garantit l'anonymat de chacun et sa totale indépendance.

Si vous rencontrez des difficultés ou avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon - Immeuble Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 41
cgc@grandlyon.org - Blog : cgcmetropledeleyon.blogspot.fr



La CFTC œuvre pour une amélioration des prestations du COS même si d'autres syndicats préféreraient rester statut-quo en propageant des contre-vérités. A notre actif, figurait déjà la simplification de la prestation liée à l'installation dans un nouveau logement (obtenu après 2 ans de négociations). Nous avons proposé la **modernisation des chèques-vacances** et leur mode de livraison. Avec 66 % de bénéficiaires supplémentaires par rapport à 2015, la livraison, selon le mode ancestral du Grand Lyon, s'annonçait compliquée (temps de déplacement et d'attente importants au COS, personnel mobilisé sur cette prestation). Grâce à l'appui de certains syndicats (la CFDT et 50% de la CGT) et des élus de l'administration, notre demande a pu aboutir. Nous les en remercions. C'est à l'initiative de la CFTC que vous recevrez vos chèques-vacances par la poste en recommandé. Cette solution a un coût (1,1% du montant expédié) : pour la mise sous pli, le transport et la livraison. Mais, pour la CFTC, tout travail mérite salaire.

Syndicat FNACT-CFTC - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 42 - cftc@grandlyon.com



Le diagnostic du Dr Collomb

Après l'habit de pilote de ligne « La Métropole a décollé de façon idéale », notre président endosse le Sarraut du médecin « La Métropole se porte bien ». L'enfant est dans la couveuse, né prématurément, provoqué par un accouchement avant terme et présente tous les symptômes d'une détresse respiratoire, annonciateurs d'un début de vie en demi-teinte. Lors de la conférence sociale, nous tenions à réaffirmer notre confiance dans la capacité du dialogue social à répondre aux défis auxquels notre maison commune est confrontée. Que nenni ! Aucune vision, un dialogue social qui s'apparente à « Bonnes nuits les petits », des groupes de travail à produire des anesthésiques pour bloquer le message douloureux du maintien de la prime d'intéressement pour tous, d'un RI attractif, des ratios à 100% pour la catégorie C. FO n'accepte pas que soient laissés sans protection les salariés les plus vulnérables d'une collectivité ambitieuse... au vieillissement programmé !

Syndicat FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 27 - fo@grandlyon.com



Bilan syndical

La FAFPT 70 ans d'existence dont 60 ans sur le plan local. 2 sièges au Conseil supérieur de la FPT et 1 au conseil commun FP permet de s'exprimer au nom de nos adhérents. Les 7 et 8 avril, présentation d'un bilan des actions menées : Mouvement sur la « loi travail » même si la FAFPT ne réfute pas tout dans cette loi - Demande du maintien de la GIPA - Mise en place de 3 jours de carence évitée - Validité des concours portée à 4 ans (même ceux en cours) - 1,2% du point relativement satisfaisant puisque le PPCR complètera - Refus d'une rémunération au mérite. La FAFPT privilégie la revalorisation collective. Enfin, la FAFPT s'est positionnée pour le compte d'activité et la portabilité (reconnaissance du temps passé dans un emploi dit « pénible »). Ex : avant il fallait être dans l'emploi à l'ouverture des droits à la retraite, ce qui n'est plus le cas avec le compte d'activité.

FA-FPT - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 25 - Fax : 04 26 99 38 95 - fafpt@grandlyon.com



A méditer pour nos politiques métropolitains... et d'autres de la Métropole ! : "Ceux qui se sont sagement limités à ce qui leur paraissait possible n'ont jamais avancé d'un seul pas." Mikhaïl Bakounine

SUD - 125 rue Garibaldi 69006 Lyon - 06 25 30 22 64 sud@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



Loi Travail

Pour la FSU ce projet de loi doit être retiré dans un premier temps, puis rediscuté sur d'autres bases, avec l'objectif d'améliorer les droits des salariés, des jeunes et des chômeurs. Il est nécessaire et urgent de leur donner des garanties. Le gouvernement doit entendre les inquiétudes et les mécontentements qui grandissent. Il doit établir un véritable dialogue social avec les organisations syndicales sur cette question avant tout examen du projet de loi en conseil des ministres. Par delà les dangers contenus dans ce projet de loi, la FSU alerte qu'après le code du travail, la prochaine étape sera la casse du statut de la Fonction Publique et des fonctionnaires. La tendance à la privatisation de services publics ou la multiplication de délégations de services publics comme on peut le constater dans nombre de collectivités locales pourrait s'accroître.

FSU - 1 esplanade François Mitterrand 69002 Lyon 07 63 26 53 23 - FSU@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



Rompres l'isolement

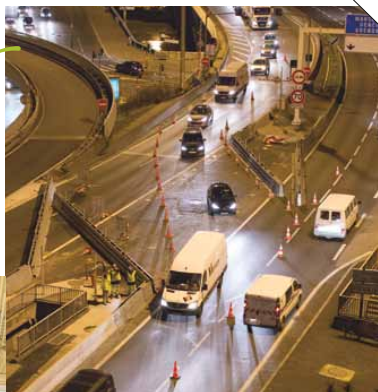
15 à 17% des agents de la Métropole de Lyon accompagnent au quotidien un proche dépendant. Ils ont des difficultés pour concilier vie personnelle et vie professionnelle. Ils sont aidants familiaux mais n'en parlent pas. Ils sont seuls, fatigués et stressés. Pourtant la collectivité, comme d'autres le font en France aujourd'hui, avec l'appui de mutuelles, peut leur venir en aide et les accompagner. Des dispositifs existent. Mettons-les en place. Ouvrons rapidement ce dossier pour rompre leur isolement et leur détresse. Rejoignez-nous sur unicatmetropole@grandlyon.com

UNICAT - 06 10 94 47 08 - unicatmetropole@grandlyon.com

TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

MISE EN BIDIRECTIONNEL DU TUNNEL DE FOURVIÈRE

Cette opération, sur plusieurs nuits, a permis aux agents de la Voirie de procéder à des travaux de maintenance.



DU MONDE SUR LES QUAIS

Les Quais du Polar ont encore attiré auteur (ici Amélie Nothomb) et amateurs en nombre. Retour détaillé dans les pages actualités.



SEMAINE DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

La direction de la Propreté a organisé les visites de deux sites les 7 et 8 avril, ici aux « Jardins Ciel et Terre » à Perrache.



TROC DE GRAINES

Le 7 avril, les agents ont échangé semis, boutures et divisions...

LE PETIT MÉTROPOLITAIN SUR LES ROUTES

Premier arrêt de l'expo itinérante au musée gallo-romain, le 28 mars.